

Tout
sur

illico
SOLIDAIRE

Une multitude d'avantages

- **Vous profitez d'une réduction immédiate de 75 %** sur vos billets en 2nde classe*.
- **Vous voyagez sur l'ensemble des parcours régionaux** (Trains et cars TER et Cars Région Express) quel que soit le motif de votre déplacement en semaine et le week-end.
- **Vous pouvez acheter autant de billets que vous le souhaitez.**

** Par rapport au tarif normal. Réduction valable avec un minimum de perception de 1,20 € par trajet.*

Pour bénéficier de la réduction, vous devez être en possession d'une carte en cours de validité. Réduction valable uniquement pour le titulaire de la carte. Les billets illico SOLIDAIRE ne sont pas vendus à bord des trains, munissez-vous de votre billet avant votre départ.

Rendez-vous gratuitement :

- **à vos entretiens d'embauche,**
- **à vos entretiens préalables à une formation**
(uniquement pour les -26 ans).

Vous êtes titulaire d'une carte **illico SOLIDAIRE** en cours de validité, la Région Auvergne-Rhône-Alpes prend en charge votre déplacement en Cars et Trains TER et Cars Région Express avec les **Bons de transport illico SOLIDAIRE** délivrés par les sites France Travail et Missions locales.

illico SOLIDAIRE en pratique

- La carte est réservée aux personnes en recherche d'emploi ou en insertion (voir catégories ci-contre).
- Elle est nominative et gratuite.
- Elle est valable 1 an, puis renouvelable selon votre situation.
- **L'usage de cette carte est strictement réglementé. Le non-respect des conditions générales d'utilisation, expose le titulaire à l'exclusion immédiate du dispositif.**

Pour chaque demande de carte, **première demande ou renouvellement**, fournir un dossier complet (formulaire, photo, pièce d'identité et justificatif de situation selon le tableau ci-contre).

La demande de renouvellement est à effectuer dans le mois qui précède la fin de validité de votre carte.



Votre Région vous transporte

Trains et cars TER,
Cars Région Express

-75%
pour tous les voyages

Gratuité

pour se rendre à un entretien d'embauche

illicosolidaire.aura@paragon-rc.com

ou

 **N°Cristal** 09 69 32 69 42

APPEL NON SURTAXE

Souscription en ligne

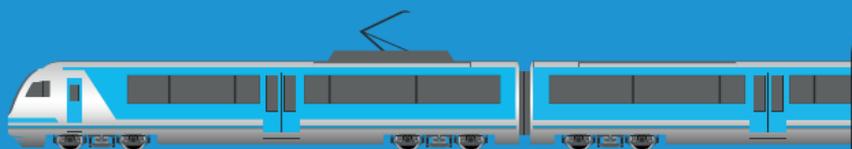
www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes





La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



VOYAGEZ AVEC TER

i//ico

SOLIDAIRE

GAGNEZ DU TEMPS

Demandez votre carte en ligne

[www.ter.sncf.com/
auvergne-rhone-alpes](http://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes)



www.auvergnerrhonealpes.fr

À compléter et à renvoyer à :

Carte **illico SOLIDAIRE**
CS 20011
59895 LILLE Cedex 09

Sans oublier de joindre les documents à fournir correspondant à votre situation (toute autre pièce ne faisant pas partie de la liste des documents à fournir ne sera pas prise en compte).

OBLIGATOIRE !
(À CHAQUE DEMANDE
ET RENOUELEMENT)

**PHOTO
D'IDENTITÉ**
+
**PIÈCE
D'IDENTITÉ**

Madame Monsieur

Nom* :

Prénom* :

Date de naissance* :

Adresse* :

Code postal* :

Ville* :

Téléphone :

Adresse e-mail :

N° de votre dernière carte **illico SOLIDAIRE** :

Oui, je souhaite bénéficier du tarif TER **illico SOLIDAIRE
et j'accepte les conditions générales d'utilisation, au titre de :**

*(choisir une seule catégorie)**

- Demandeur d'emploi indemnisé en dessous du SMIC
- Jeune de moins de 26 ans, inscrit en Mission Locale ou volontaire en engagement de service civique
- Titulaire d'un contrat aidé ou salarié en insertion dans une SIAE
- Bénéficiaire du RSA
- Bénéficiaire de l'ASPA
- Demandeur d'asile/bénéficiaire de la protection internationale

J'accepte de recevoir (cases à cocher ci-dessous selon votre choix) :

- les actualités et bons plans TER Auvergne-Rhône-Alpes
- des informations trafics TER Auvergne-Rhône-Alpes
- les informations liées aux activités et publications de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

*Les informations indiquées par un astérisque sont obligatoires.

Les informations fournies dans ce formulaire feront l'objet d'un traitement informatisé. Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à loi informatique et libertés, toute personne, justifiant de son identité, peut exercer ses droits d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition, ainsi que ses droits à la limitation du traitement, droit à la portabilité de ses données, et droit de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée (y compris le profilage), en adressant une demande à illicosolidaire.aura@paragon-rc.com ou par courrier à « Carte **illico SOLIDAIRE** - CS 20011 - 59895 LILLE Cedex 09 ».

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données vous pouvez consulter les mentions légales disponibles sur le site www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes.

| BÉNÉFICIAIRES | CONDITIONS À REMPLIR |
|------------------|--|
| POUR TOUS | <ul style="list-style-type: none"> • Résider en Auvergne-Rhône-Alpes |

SELON VOTRE SITUATION



| | |
|---|---|
| <p>Demandeur d'emploi indemnisé en dessous du SMIC ou non indemnisé</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Être inscrit(e) comme demandeur d'emploi à France Travail (catégorie 1, 2, 3 ou 4). • Recevoir de France Travail, ou de tout autre organisme, des allocations pour perte d'emploi d'un montant inférieur au SMIC (35h). |
| <p>Moins de 26 ans*</p> <p><i>* à la date de la demande de la carte, le cachet de la poste faisant foi</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> • Être inscrit(e) en Mission Locale et participer à un dispositif régional ou national de formation ou d'accompagnement renforcé. • Avoir bénéficié de 2 entretiens auprès d'un conseiller Mission Locale. • Ne pas être scolarisé(e), étudiant(e), ni salarié(e). • Être titulaire d'un contrat officiel d'engagement de service civique. • Être titulaire d'un contrat PACTE. |
| <p>Contrat aidé</p> | <p>Être titulaire d'un contrat aidé officiel de la liste ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrat d'apprentissage (<i>N° contrat Cerfa : 10103*06</i>) • Contrat de professionnalisation (<i>N° contrat Cerfa : 14703*01</i>) • Contrat unique d'insertion - CIE (<i>N° contrat Cerfa : 14818*01 - secteur marchand</i>) • Contrat unique d'insertion - CAE (<i>N° contrat Cerfa : 14818*01 - secteur non marchand</i>) <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Être salarié en insertion dans une SIAE |
| <p>Bénéficiaire du RSA (Sous condition de ressources)</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Être bénéficiaire du RSA sans prime d'activité. ou • Être bénéficiaire du RSA avec prime d'activité, sous condition de ressources : avoir une prime d'activité inférieure au plafond d'attribution (variable selon la composition du foyer) en vigueur. |
| <p>Bénéficiaire de l'ASPA</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Être bénéficiaire de l'ASPA. |
| <p>Demandeur d'asile</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Être en cours de demande d'asile (< 12 mois). • A savoir : pour la constitution du dossier, il n'est pas obligatoire de fournir une pièce d'identité. |



DOCUMENTS À FOURNIR À CHAQUE DEMANDE (PREMIÈRE DEMANDE ET RENOUVELLEMENT)

- 1 photo d'identité récente et ressemblante
- 1 photocopie d'une pièce d'identité
- Le formulaire de demande complété

OÙ SE PROCURER LES DOCUMENTS ?

documents ci-dessous



Selon votre situation :

- **Si vous êtes indemnisé(e) par France Travail :** une attestation de paiement du mois en cours ou du mois précédent (le document « relevé de situation » n'est pas recevable).
- **Si vous êtes indemnisé(e) par un autre organisme du secteur public :** une copie du dernier avis de paiement.
- **Si vous n'êtes pas indemnisé(e) :** une notification de rejet.

Internet : www.pole-emploi.fr

Appeler au : **39 49**

- Une attestation originale délivrée par la Mission Locale valable 1 mois à compter de sa date de délivrance.

Auprès de votre Mission Locale

- Une copie du contrat dûment signé.

- Une copie du contrat officiel (avec N° Cerfa impératif) dont vous bénéficiez.

Auprès de votre employeur

- Une copie du contrat de travail.
- ET** • Une attestation originale délivrée par l'employeur valable un mois à compter de sa date de délivrance.

- Une attestation originale de paiement du mois en cours ou du mois précédent délivrée par la CAF ou la MSA.

Sur www.caf.fr
Appeler au **3230**

- Une attestation originale de paiement du mois en cours ou du mois précédent.

Auprès de votre caisse de retraite

Selon votre situation :

- Une lettre d'enregistrement d'une demande d'asile inférieure ou égale à 12 mois.
- OU** • Une attestation de demande d'asile en procédure normale ou accélérée d'une validité de 3, 6 ou 9 mois
- OU** • Un récépissé de demande de statut de réfugié, inférieur ou égal à 3 mois.

OFPPA

Préfecture